



CH LAVAUUR



Le jeudi 13 janvier 2011

AUGMENTATION DU SMIC HORAIRE ET DES PRESTATIONS FAMILIALES EN JANVIER 2011

La CNAF (Caisse Nationale des Allocations Familiales) a annoncé que les principales prestations familiales et sociales en France augmenteront de + 1,5% le 1er janvier 2011. Cela concernera le RSA (Revenu de Solidarité Active), les allocations familiales et l'allocation pour enfant handicapé

Le montant du RSA passera ainsi à 466,99 € pour une personne seule, soit une augmentation de 6,90 €, et à 700,49 € pour une personne seule avec un enfant ou pour un couple sans enfant.
Le RSA est versé à près de 1,77 million de foyers en métropole.

Les allocations familiales s'élèveront à 125,78 € par mois pour deux enfants à charge, soit une hausse de 1,86 €, et à 286,94 € pour trois enfants à charge, soit + 4,24 €.

L'allocation d'éducation versée aux parents d'un enfant handicapé passera à 126,41 € par mois.

La CNAF a aussi précisé que les plafonds de ressources pour l'attribution des prestations familiales sont revalorisés de 0,1 %.

Ces hausses entreront en vigueur le 1er janvier 2011, sous réserve de la publication officielle des décrets.

D'autre part, [le Décret 2010-1584 du 17 décembre 2010](#) officialise le relèvement du SMIC - salaire minimum de croissance - à partir du 1er janvier 2011.

Le SMIC horaire brut passera à 9 € soit 1.365 € bruts par mois.

Par ailleurs, la CGT vous épargnera le récapitulatif de toutes les augmentations qui vont plomber les budgets des foyers en 2011, la liste serait trop longue...

CéGÉTez vous et mêlez vous de votre hosto !

Permanence le mardi de 9 à 16heures. tél. : 30 38 cgt.chlavour@wanadoo.fr

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : www.cgt-chlavour.fr

